

Premier contact (téléphonique) avec l'unité enquêtée

Les questions 1 à 5 de cet onglet sont posées par l'enquêteur au téléphone, lors du premier contact avec l'enquêté.

Attention : Certaines questions posées lors de l'entretien téléphonique diffèrent selon que l'unité enquêtée appartienne :

- à l'échantillon 1 : exploitations enquêtées lors du recensement de l'agriculture (RA) de 2010 ou lors d'une enquête plus récente, hors exploitations vacantes
- à l'échantillon 2 : exploitations créées depuis le 01/02/2010
- à l'échantillon 3 : exploitations vacantes (recensées en 2010 ou enquêtées depuis)

1. Premier contact avec le répondant :

1 : Le répondant accepte le premier contact

→ passer à la question 2.1, 2.2 ou 3 (selon que l'unité appartienne à l'échantillon 1, 2 ou 3)

0 : Le répondant refuse dès le premier contact

→ Noter le motif du refus dans la zone Observations, et contacter le Srise qui essaiera de lever le refus.

9 : L'unité est injoignable

→ Noter les recherches faites dans la zone Observations, et contacter le Srise.

Si l'unité accepte le contact, et appartient à l'échantillon 2 (créations), c'est-à-dire qu'elle a été créée après le RA 2010, poser la question 2.1 :

2.1 Unité créée après le recensement de l'agriculture de 2010, s'agit-il bien d'une exploitation agricole ?

Activité de production agricole indépendante, au moins 1 ha, ou équivalent cultures spécialisées ou cheptel.

Si oui, passer à la question 3.

Sinon, l'enquête s'arrête là.

Si l'unité accepte le contact, et appartient à l'échantillon 3, c'est-à-dire qu'elle était vacante lors du RA 2010 ou d'une enquête plus récente, poser la question 2.2.

2.2 Unité vacante lors du recensement de l'agriculture de 2010, a-t-elle repris une activité depuis, en tant qu'exploitation agricole ?

Activité de production agricole indépendante, au moins 1 ha, ou équivalent cultures spécialisées ou cheptel.

Si oui, passer à la question 3.

Sinon, l'enquête s'arrête là.

3. L'unité, telle qu'elle est décrite ci-dessus, existe-t-elle toujours et en tant qu'exploitation agricole ?

Même personne physique ou morale, activité de production agricole indépendante, au moins 1 ha, ou équivalent cultures spécialisées ou cheptel.

Si oui, passer à la question 4. Sinon, passer à la question 3.1.

3.1 Quel changement l'unité a-t-elle subi ?

Codification du changement :

Code Description :

- | | |
|----|--|
| 01 | Cession à un repreneur unique (succession...) |
| 02 | Éclatement d'une forme sociétaire |
| 03 | Fusion avec une ou plusieurs exploitations |
| 04 | Changement de statut juridique |
| 05 | Autre modification avec changement de personnalité juridique |
| 07 | Cessation sans cession (sous les seuils) |

Sont seulement concernés ici les changements conduisant à une modification de la personne physique ou morale. Quelle que soit la nature de ce changement, le questionnaire s'arrête ici, après la réponse à la question 3.1

4. L'exploitation agricole est-elle actuellement en production ? 0= non ; 1= oui

Si oui, passer à la question 5. Sinon, passer à la question 4.1 et à la question 4.2

4.1 L'exploitation a-t-elle produit au cours de la campagne agricole 2012-2013 ? 0= non ; 1= oui

Si oui, passer à la question 4.2 et à la question 5. Sinon, poser seulement la question 4.2 et clore le questionnaire.

4.2 L'exploitation peut-elle être remise en production sans travaux importants ? 0= non ; 1= oui

Fin du questionnaire ici si réponse « non » en 4.1. Sinon, poursuite en question 5.

5. Le répondant accepte-t-il un rendez-vous pour répondre au questionnaire ? 0= non ; 1= oui

Si oui, la date de prise de rendez-vous et l'heure de début de l'entretien s'affichent avant la question 6.

Sinon, indiquer le motif de refus dans la zone Observations.

Début de l'entretien en vis à vis

Toutes les questions suivantes (fin de l'onglet Identification et onglets suivants) sont posées le jour de l'entretien en vis à vis.

Date de l'entretien : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Heure de début : |_|_| heures |_|_| minutes

6. Les coordonnées de l'exploitant (Réf), telles qu'indiquées dans l'encadré en haut de cet onglet, contiennent-elles des erreurs ou incomplétudes (y compris sur la date de naissance) ? 0= non ; 1= oui

Si oui, passer à la question 6.1 ci-dessous. Sinon, aller directement en question 7.

Attention : la date de naissance doit obligatoirement être renseignée (soit initialisée au début du questionnaire sous CAPI, soit complétée ici).

6.1 Modification des coordonnées de l'exploitant (Réf) :

Il ne peut s'agir que de modifications n'entraînant pas de changement de la personne physique ou morale exploitante : simples incomplétudes ou erreurs mineures sur noms, date de naissance, adresse, téléphone ou mail.

Nom d'usage ou raison sociale : _____

Nom de jeune fille si femme mariée : _____

Prénom : _____ Sexe : |_| Date de naissance : |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Adresse : |_|_|_|_| |_|_| |_|_|_|_| _____
Numéro Bis, Ter Type de voie Nom de la voie

Complément d'adresse : _____ Bureau distributeur : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Département : _____

Commune : _____ Cedex : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Distribution spéciale : _____

Le nom de naissance, prénoms, sexe et année de naissance ne sont demandés que pour les statuts juridiques = 01 ou 12.

Adresse mél : -----@-----

Tél 1 : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tél 2 : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Tél 3 : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

7. En quelle année a été créée l'exploitation sous sa forme juridique actuelle ?

Si l'exploitation a été créée en 2010 ou plus tard, aller en 8. Sinon, aller en 9.

8. Quelle est l'origine principale de l'exploitation ? (de ses moyens de production...)

Code	Origine des moyens de production
01	Reprise d'une exploitation quasiment à l'identique (succession...)
02	Éclatement d'une forme sociétaire
03	Regroupement d'exploitations
04	Changement de statut juridique
05	Autre : création ex-nihilo, rachat(s) partiel(s), etc...

La question 9 n'est posée qu'aux exploitations dont le statut juridique est codé 01 ou 12. Pour les autres statuts juridiques, aller directement en 10.

9 La personne qui répond est-elle l'exploitant (Réf)? 0 = non ; 1 = oui

Si oui, aller en 12. Si non, aller en 10.

10. Les coordonnées du répondant (1er pavé en haut de cette partie) doivent-elles être modifiées ? 0 = non ; 1 = oui

Si oui, aller en 11. Si non, aller en 10

11. Coordonnées du répondant à saisir ou à modifier :

Nom d'usage ou raison sociale : _____

Nom de jeune fille si femme mariée : _____

Prénom : _____ Sexe : |_|

Adresse : |_|_|_|_| |_|_| |_|_|_|_| _____
Numéro Bis, Ter Type de voie Nom de la voie

Complément d'adresse : _____ Bureau distributeur : _____

Code postal : _____ Département : _____

Commune : _____ Cedex : _____

Distribution spéciale : _____

Adresse mél : -----@-----

Tél 1 : _____ Tél 2 : _____ Tél 3 : _____

12. Veuillez indiquer ou vérifier la nature du siège :

Nature du siège : _____

Codification de la nature du siège :

Code	Description de la nature du siège
1	Corps de ferme (habitation et bâtiment d'exploitation contigus ou groupés)
2	Bâtiment d'exploitation
3	Parcelle agricole

13. L'adresse du siège est-elle celle de l'exploitant (Réf) ? 0 = non ; 1 = oui

Si oui, aller en 16. Sinon, aller en 14.

14. L'adresse du siège est-elle celle du répondant ? 0 = non ; 1 = oui

Si oui, aller en 16. Sinon, aller en 15.

15. Adresse du siège à vérifier et modifier si nécessaire, ou à saisir si elle est absente :

Adresse : _____

Numéro Bis, Ter Type de voie _____ Nom de la voie _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____ Distribution spéciale : _____

Commune : _____ Cedex : _____

Identifiants administratifs :

16. Numéro PACAGE

16.1. Numéro PACA initialisé : _____

Validez-vous ce numéro PACAGE ? 0 = non ; 1 = oui

Si oui, aller en 17. Sinon, aller en 16.2.

16.2. Voulez-vous créer le numéro PACAGE correspondant à votre exploitation ? 0 = non ; 1 = oui

Si oui, le remplir ci-contre. Numéro PACAGE : _____

17. Numéro d'exploitation d'élevage (EDE)

17.1. Numéro EDE initialisé	Validez-vous ce numéro EDE ?
_____	0 = non, 1 = oui <input type="checkbox"/>

Aucune donnée ne sera pré-remplie sur les questionnaires papier. Il conviendra donc d'indiquer le ou les numéros EDE de l'exploitation à la question suivante (17.2).

17.2. Voulez-vous créer des numéros EDE ? 0 = non ; 1 = oui

Numéro EDE à créer

18. Numéro d'exploitation viti-vinicole (EVV)

18.1. Numéro EVV initialisé	Validez-vous ce numéro EVV ?
_____	0 = non, 1 = oui <input type="checkbox"/>

Aucune donnée ne sera pré-remplie sur les questionnaires papier.
Au besoin, il conviendra donc d'indiquer le ou les numéros EVV de l'exploitation à la question suivante (18.2).

18.2. Voulez-vous créer des numéros EVV ? 0= non ; 1= oui

Numéro EVV à créer

19. Agriculture biologique (y c. en cours de conversion)

19.1 Avez-vous des cultures en agriculture biologique ?

Si oui, affichage de la question 19.3 et 19.4, et des questions relatives au bio dans l'onglet « Cultures principales »

19.2 Élevez-vous des animaux en agriculture biologique ?

Si oui, affichage des questions 19.3 et 19.4, et des questions relatives au cheptel dans l'onglet « Élevage »

19.3 Si oui, quel est votre organisme certificateur ?

(AG=Agrocert, BA = Bureau Alpes Contrôles, QF = Qualité France Ulase - Bureau Veritas Certification France, CE = Certipaq, CT=Certis, CS=Certisud, EC=Ecocert, QS=Qualisud)

19.4 Quel est votre identifiant chez votre organisme certificateur ?

L'identifiant est composé de 12 chiffres maximum, précédé des deux lettres correspondant à l'organisme certificateur (EC, QF, AG, CE ou SG).

20. L'exploitation est-elle une structure collective (*pâturage collectif*) ?

21. Régime TVA de l'exploitation pour l'année 2013 (*une seule réponse possible*) :

Code	Description du régime TVA
1	Remboursement forfaitaire
2	Redevable de la TVA
9	Sans objet (régime de franchise)

22. Régime d'imposition pour 2013 (*une seule réponse possible*) :

Code	Description du régime d'imposition
1	Forfait collectif
2	Réel normal simplifié
3	Autre (bénéfices industriels et commerciaux, impôt sur les sociétés)
9	Sans objet (lycée, hôpital...)

23. Consommez-vous plus de 50% de la valeur de la production finale de l'exploitation ?

24. Si le statut de l'exploitation est de forme sociétaire (GAEC, EARL, groupement de fait, SCEA, SCL, SAC, SA, SARL), quel est le nombre total d'associés (*y c. apporteurs de capitaux et SA*) ?

Observations

	Code	Surface totale	Surface irriguée	Surface en bio (yc en conversion)
		hectares , ares	hectares , ares	hectares , ares
Seigle	0110	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Maïs grain et maïs semence	0111	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Sorgho grain	0112	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Riz	0113	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres céréales (<i>mélanges, sarrasin</i>)	0114	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Protéagineux et légumes secs (y c. semences)	0200			
Pois protéagineux	0201	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Fève et féverole	0202	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Lupin doux	0203	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autre (haricot sec, lentille, pois chiche, vesce...)	0204	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Oléagineux (y c. semences)	0300			
Colza grain et navette	0301	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Tournesol	0302	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Soja	0303	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Lin oléagineux	0304	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres oléagineux (hors chanvre)	0305	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Total oléagineux DOM (y compris semences)	0306	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Plantes à fibres	0400			
Lin textile	0401	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Chanvre (<i>y c. papier</i>)	0402	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres plantes à fibres	0403	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres plantes industrielles	0500			
Betterave industrielle	0501	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Houblon	0502	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Tabac	0503	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Racine d'endive	0504	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires	0505	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Vanille	0506	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Ylang ylang	0507	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Canne à sucre	0508	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres cultures industrielles (<i>chicorée à café...</i>)	0509	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Cultures fourragères et STH	0600			
Maïs fourrage et ensilage (<i>plante entière</i>)	0601	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Plante sarclée fourragère (<i>chou, betterave</i>)	0602	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Légumineuse fourragère annuelle	0603	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres fourrages annuels (<i>sorgho fourrager, ...</i>)	0604	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Prairie artificielle (<i>luzerne, trèfle violet, ...</i>)	0605	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autre prairie semée depuis septembre 2007 (<i>prairie temporaire</i>)	0606	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
STH (Superficies toujours en herbe) productives (<i>pâturages et prés</i>)	0607	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
STH (Superficies toujours en herbe) peu productives (<i>pâturages pauvres</i>)	0608	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Légumes frais, melons ou fraises	0700			
Légumes frais, melons ou fraises, cultivés sous serre ou sous abri haut	0701	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Cultures maraîchères de légumes frais, melons ou fraises	0702	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Cultures de plein champ de légumes frais, melons ou fraises	0703	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Pommes de terre et autres tubercules	0800			
Pommes de terre primeurs ou nouvelles	0801	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Pommes de terre de conservation ou demi-saison	0802	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Plants de pommes de terre	0803	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□

	Code	Surface totale	Surface irriguée	Surface en bio (yc en conversion)
		hectares , ares	hectares , ares	hectares , ares
Châtaignier	1602	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Noyer	1603	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Noisetier	1604	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres fruits à coque	1605	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Fruits tropicaux	1700			
Abricot pays ou mamey	1701	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Ananas	1702	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Avocat	1703	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Bananes exportées (rose ou cavendish)	1704	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres bananes dessert	1705	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Cacao, cupuçu	1706	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Café	1707	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Carambole	1708	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Cerise pays ou acérola	1709	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Coco frais	1710	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Corossol ou anone	1711	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Fruit à pain, chataîgne	1712	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Goyave	1713	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Goyavier, prune de cythère	1714	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Grenadille (maracudja)	1715	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Jacquier	1716	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Letchi, ramboutan	1717	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Longani, longane	1718	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Mangue	1719	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Papaye	1720	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Pomme cannelle	1721	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres fruits tropicaux	1722	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres cultures permanentes	1800			
Arbres de Noël	1801	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Pépinières ornementales, fruitières et forestières, (y c. rosiers)	1802	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Cultures à vocation énergétique (<i>miscanthus, switchgrass, etc...</i>)	1803	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres cultures permanentes (jonc, mûrier, osier, arbres truffiers..)	1804	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Jachères	1900			
Jachères sous contrat (<i>floristique, pollinique et faunistique</i>)	1901	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Autres jachères	1902	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□
Jardins	2000			
Jardins et vergers familiaux	2001	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□	□□□□□□,□□

Ne pas saisir de superficie pour les grandes catégories de culture, c'est-à-dire pour les cultures dont le code finit par « 00 » et pour lesquelles il n'y a pas de masque de saisie.

Si la surface de fleurs ou plantes ornementales, ou de pépinières ornementales, fruitières et forestières est positive, affichage de l'onglet sur l'horticulture.

4.2 Quelle surface totale de **cultures permanentes** est cultivée **sous serre ou abri haut (en mètres carrés)**? m²

4.3 Parmi ces cultures permanentes sous serre, quel type de culture a la surface la plus importante ?

- 1 : Pépinières
- 2 : Petits fruits
- 3 : Raisins de table
- 4 : Fruits tropicaux
- 5 : Agrumes
- 6 : Autres vergers
- 7: Autres

5. **Cultivez-vous des cultures énergétiques** (pour la production d'agrocarburants ou d'autres énergies renouvelables) ?
oui : 1 / non : 0 / ne sait pas : 9

Superficie totale de cultures énergétiques : hectares , ares

6. Veuillez compléter ci-dessous les autres superficies (hors SAU) dont dispose l'exploitation :

	hectares , ares
Sols des bâtiments et cours de ferme	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>
Taillis à rotation courte et très courte (y c. <i>peupleraies</i>)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>
Autres bois et forêts de l'exploitation	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>
Surface non agricole pouvant être facilement remise en culture (<i>friche</i>)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>
Dont terres louées à des fins non agricoles	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>
Autres superficies (<i>chemins, étangs, marais, carrières, terres stériles, landes, talus, jardins d'agrément...</i>)	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>
Total	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> , <input type="text"/> <input type="text"/>

Valeurs pré-remplies à partir des données du RA 2010 :

,
 ,
 ,

7. Superficie totale :

La superficie totale est calculée automatiquement, sur le tablet, à partir de la somme de la SAU (calculée à la question 1), et des autres superficies (relevées à la question 6).

Superficie totale : hectares , ares

8. **Produisez-vous des champignons ou des chicons ?**

	Total tonnes	Production totale certifiée bio (yc en cours de conversion) tonnes
Production (100 à 1499 kg, arrondir à 1) :		
Champignons cultivés (<i>production du 1er janvier au 31 décembre 2013</i>)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Chicons (<i>production de septembre 2012 à août 2013</i>)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations

ELEVAGE

Les effectifs d'animaux à recenser aux questions 2 à 8 sont ceux présents sur l'exploitation :
• au 1er novembre 2013,
• ou bien, en cas de vide sanitaire (total ou partiel), à la veille de celui-ci.
Pour les volailles, on enregistrera également la production totale sur l'année écoulée.

1. Élevez-vous des bovins, équidés, caprins, ovins, porcins ou lapins ?

Si oui, passer à la question 2. Sinon, passer à la question 8.

2. Élevez-vous des bovins ?

2.1. Élevez-vous des vaches laitières ?

2.2. L'atelier de bovins est-il certifié bio (y c. en conversion) ?

3. Élevez-vous des équidés ?

	nombre de têtes
3.1. Juments et ponettes de selle ou de course (réforme exclue)	<input type="text"/>
3.2. Juments et ponettes de race lourde (réforme exclue)	<input type="text"/>
3.3. Chevaux et poneys de selle ou de course (y c. réforme)	<input type="text"/>
3.4. Chevaux et poneys de race lourde (y c. réforme)	<input type="text"/>
3.5. Ânes, mulets, bardots	<input type="text"/>
3.6. Effectif total d'équidés	<input type="text"/>

3.7. L'atelier d'équidés est-il certifié bio (y c. en conversion) ?

4. Élevez-vous des caprins (race angora exclue) ?

Effectif du cheptel au 1^{er} novembre 2013

	nombre de têtes
4.1. Chèvres (y c. réforme)	<input type="text"/>
4.2. Autres caprins (y c. boucs, chevrettes pour la souche, chevreaux...)	<input type="text"/>
4.3. Effectif total de caprins	<input type="text"/>

4.4. L'atelier de caprins est-il certifié bio (y c. en conversion) ?

5. Élevez-vous des ovins ?

	nombre de têtes
5.1. Brebis mères nourrices (y c. de réforme)	<input type="text"/>
5.2. Brebis mères laitières (y c. de réforme)	<input type="text"/>
5.3. Autres ovins (y c. béliers, agnelles pour la souche, agneaux maigres ou en finition)	<input type="text"/>
5.4. Effectif total d'ovins	<input type="text"/>

5.5. L'atelier d'ovins est-il certifié bio (y c. en conversion) ?

6. Élevez-vous des porcins ?

	nombre de têtes
6.1. Truies reproductrices de 50 kg ou plus (y c. cochettes, réforme exclue)	<input type="text"/>
6.2. Porcelets (y c. post-sevrage)	<input type="text"/>
6.3. Jeunes porcs de 20 à 50 kg	<input type="text"/>
6.4. Autres porcs de 50 kg et plus	<input type="text"/>
6.5. Effectif total de porcins	<input type="text"/>

Capacités de l'élevage (les capacités auront été pré-remplies avec les valeurs renseignées au RA 2010) :

6.6. Capacité de l'élevage de truies	nombre de places _ _ _	
6.7.0 Capacité de l'élevage de porcs en post-sevrage	_ _ _	6.7.1. Les bâtiments destinés aux porcs en post-sevrage sont-ils en vide sanitaire (<i>total ou partiel</i>) ? _ _
6.8.0. Capacité de l'élevage de porcs à l'engraissement (porcs charcutiers)	_ _ _	6.8.1. Les bâtiments destinés aux porcs à l'engraissement sont-ils en vide sanitaire (<i>total ou partiel</i>) ? _ _
6.9. Capacité totale de l'élevage de porcs	_ _ _	

6.10. L'atelier de porcins est-il certifié bio (*y c. en conversion*) ? |_|_|

7. Élevez-vous des lapins ? |_|_|

7.1. Lapines mères (<i>race angora exclue</i>)	nombre de têtes _ _ _
--	---------------------------

Capacités de l'élevage :

7.2. Nombre de cages-mères	_ _ _	
7.3.0. Nombre de places de lapins à l'engraissement	_ _ _	7.3.1. Les bâtiments destinés aux lapins à l'engraissement sont-ils en vide sanitaire (<i>total ou partiel</i>) ? _ _

7.4. L'atelier de lapins est-il certifié bio (*y compris en conversion*) ? |_|_|

8. Élevez-vous des volailles (*y c. la basse-cour familiale*) ? |_|_|

Effectif du cheptel

		Effectif au 01/11/13, ou, si vide sanitaire, à la veille de celui-ci	Production annuelle (somme des bandes)	Atelier certifié bio (<i>y c. en conversion</i>)
8.01. Poules pondeuses d'œufs de consommation	801	_ _ _	_ _ _	_ _
8.02. Poules pondeuses d'œufs à couvrir	802	_ _ _	_ _ _	_ _
8.03. Poulettes	803	_ _ _	_ _ _	_ _
8.04. Poulets de chair et coqs	804	_ _ _	_ _ _	_ _
8.05. Dindes et dindons	805	_ _ _	_ _ _	_ _
8.06. Oies (<i>à rôtir, en gavage, à gaver</i>)	806	_ _ _	_ _ _	_ _
8.07. Canards à rôtir	807	_ _ _	_ _ _	_ _
8.08. Canards en gavage, à gaver	808	_ _ _	_ _ _	_ _
8.09. Pintades	809	_ _ _	_ _ _	_ _
8.10. Autruches	810	_ _ _	_ _ _	_ _
8.11. Pigeons et cailles	811	_ _ _	_ _ _	_ _
8.12. Autres volailles (<i>hors faisans, à classer avec le gibier</i>)	812	_ _ _	_ _ _	_ _

Capacités de l'élevage (les capacités auront été pré-remplies avec les valeurs renseignées au RA 2010) :

8.2. Capacité d'élevage des poules pondeuses et poulettes (hors basse-cour) en nombre de places	_ _ _ places	
8.3.0. Superficie des bâtiments destinés à la production des volailles de chair (poulets, dindes, oies, canards à rôtir, pintades, pigeons et cailles ...)	_ _ _ m ²	8.3.1. Les bâtiments destinés aux volailles de chair sont-ils en vide sanitaire (<i>total ou partiel</i>) ? _ _

9. Élevez-vous des abeilles ? |_|_|

9.1. Nombre de ruches en production en 2013 |_|_|_|

9.2. Quantité de miel produit lors de la campagne 2012-2013 (en kg) |_|_|_|

9.3. L'atelier d'apiculture est-il certifié bio (*y compris en conversion*) ? |_|_|

10. Élevez-vous des animaux d'élevage non mentionnés ailleurs (*gibier y c. faisans, animaux à fourrure, etc ...*) ? |_|_|

10.1. Certains de ces animaux sont-ils certifiés bio (*y compris en cours de conversion*) ? |_|_|

La question 11.1 n'est posée qu'aux éleveurs ayant déclaré des vaches laitières à la question 2.

11.1 Superficie pâturée par les vaches laitières sur les terres de l'exploitation en 2012-2013 (en hectares) :|_____|

La question 11.2 n'est posée qu'aux éleveurs ayant déclaré des chèvres à la question 4.

11.2 Superficie pâturée par les chèvres laitières sur les terres de l'exploitation en 2012-2013 (en hectares) :|_____|

La question 11.3 n'est posée qu'aux éleveurs ayant déclaré des brebis mères laitières à la question 5.2.

11.3 Superficie pâturée par les brebis laitières sur les terres de l'exploitation en 2012-2013 (en hectares) :|_____|

La question 12 n'est posée qu'aux éleveurs de bovins, équidés, ovins, caprins.

12. Utilisez-vous des pacages collectifs pour faire paître vos animaux? |_____|

Observations

Large empty rectangular area for observations.

EQUIPEMENT DE L'EXPLOITATION (EQUIP)

Matériel agricole :

Tous les matériels et équipements utilisés en agriculture n'ont pas été retenus dans le questionnaire.
 Les équipements relativement rares, utilisés dans quelques exploitations spécialisées, ou, au contraire, ceux utilisés dans pratiquement toutes les exploitations, ont été écartés.
 Seules sont prises en compte les machines automotrices, tirées, portées ou semi-portées par tracteur.
 D'une façon générale, les machines mues ou portées par l'homme ou un animal sont exclues.

Machines à prendre en compte :

Pour chaque type de matériel listé ci-dessous :
 - recenser le **nombre total de machines appartenant en propre à l'exploitation ET utilisées par celle-ci**, à des fins agricoles, au cours de la campagne 2012-2013
 - indiquer si l'exploitation a également **utilisé du matériel provenant de l'extérieur** (détenu en copropriété, appartenant à des CUMA, provenant de l'entraide ou loué à une entreprise extérieure), afin de réaliser des travaux agricoles, au cours de la campagne 2012-2013.
 Lorsqu'une entreprise extérieure (par ex. de type ETA) est intervenue sur l'exploitation en réalisant elle-même des travaux avec son propre matériel et sa propre main-d'oeuvre, le matériel utilisé ne doit pas être comptabilisé ici.

Catégories de matériel utilisé par l'exploitation au cours des douze derniers mois	Code	Matériel appartenant à l'exploitation (nombre de machines)	Matériel détenu en copropriété (entre exploitations) (oui/non)	Matériel provenant de Cuma (oui/non)	Matériel en location sans chauffeur (oui/non)	Matériel provenant de l'entraide ou toute autre forme (oui/non)
Tracteurs de moins de 55 ch. Din.	01	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tracteurs de 55 à 79 ch. Din.	02	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tracteurs de 80 à 134 ch. Din.	03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tracteurs de 135 à 169 ch. Din.	04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tracteurs de 170 à 199 ch. Din	05	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tracteurs de 200 ch. Din et plus	06	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chargeur automoteur, à bras ou télescopique	07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Motoculteur, motofaucheuse, motofraise, motohoue	08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moissonneuse-batteuse	09	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récolteuse de betteraves (y compris intégrale)	10	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récolteuse de pommes de terre automotrice	11	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Récolteuse de maïs en épis ou corn picker	12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Machine à vendanger	13	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Presse à balles rondes ou carrées	14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ensileuse	15	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pulvérisateur automoteur	16	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pulvérisateur tracté ou porté	17	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charrues	18	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coupeuse de canne	19	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chargeur de canne	20	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations

DIVERSIFICATION (DIVERSIF)

1. Signes d'identification de la qualité et de l'origine et autres modes de valorisation

1.1. Certaines de vos productions agricoles sont-elles sous signe de qualité (*hors vin et hors agriculture biologique*)?

		IGP	AOC - AOP	Label Rouge	Certificat de conformité	Autres démarches qualité (<i>hors bio</i>)
Produits végétaux	Grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, légumes secs, plantes à fibre et autres plantes industrielles)	101	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Légumes frais, fraises ou melons	102	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Fruits	103	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Cidre	104	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Huile d'olive	105	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Canne à sucre	115	<input style="color: green;" type="checkbox"/>			
	Autres produits végétaux (<i>hors vin</i>)	106	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits animaux	Bovins	107	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Ovins	108	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Caprins	109	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Porcins	110	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Lait, produits laitiers	111	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Volailles (<i>y c. palmipèdes gras</i>)	112	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Œufs	113	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Autres produits animaux	114	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Activités de diversification

2.1 Pratiquez-vous l'une des activités de diversification suivantes ?

		En nom propre	Par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation
Hébergement	201	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Restauration	202	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités de loisirs	203	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Artisanat	204	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transformation de lait	205	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production d'huile d'olive (si 10% ou + des olives sont achetées à l'extérieur)	206	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production de vin (si 10% ou + des raisins sont achetés à l'extérieur)	207	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transformation d'autres produits agricoles (<i>cidre, jus de fruits, produits carnés, alcools hors vin, ...</i>)	208	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production d'énergie éolienne			
Production d'énergie éolienne	209	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production d'énergie à partir de la biomasse (<i>hors biogaz</i>)	210	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production de biogaz	211	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production d'énergie solaire	212	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production d'énergie hydraulique	213	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres sources d'énergies renouvelables	214	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aquaculture	215	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail à façon (<i>nécessitant les moyens de production de l'exploitation, hors entraide</i>) agricole (pour d'autres exploitations)	216	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travail à façon (<i>nécessitant les moyens de production de l'exploitation, hors entraide</i>) non agricole	217	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sylviculture	218	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transformation de bois (<i>y c. sciage</i>)	219	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre activité de diversification	220	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Part des activités de diversification réalisées strictement en nom propre dans le chiffre d'affaires total de l'exploitation :		<input type="checkbox"/>	1 = 10% et moins 2 = plus de 10 à 50% 3 = plus de 50 à 75% 4 = plus de 75%

3. Huile d'olive

3.1 Produisez-vous de l'huile d'olive à partir d'olives produites à hauteur d'au moins 90% sur l'exploitation ?

4. Vin

4.1 Produisez-vous du vin à partir de raisins produits à hauteur d'au moins 90% sur l'exploitation ?

5. Circuits courts, en nom propre uniquement

5.1 L'exploitation commercialise-t-elle des produits via des circuits courts, en nom propre uniquement ?

*N'est concernée ici que la vente de produits par l'exploitation, donc **EN NOM PROPRE**. Par circuit court, on entend la commercialisation de produits agricoles soit par la vente directe au consommateur (vente à la ferme, vente en points de vente collectifs, vente sur les marchés, vente en tournée, à domicile, par correspondance, ou par internet, ou encore vente de paniers), soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur (restauration commerciale, restauration collective, commerce-détaillant, grandes et moyennes surfaces, etc...)*

5.1.1 Si oui, à quel mode de commercialisation en circuit court l'exploitation a-t-elle recours ?

	oui/non	5.1.2 Part de chaque type de circuit court (vente directe ou indirecte) dans le chiffre d'affaires de l'exploitation 1 = 10% et moins 2 = plus de 10 à 50% 3 = plus de 50 à 75 % 4 = plus de 75 %.
Vente directe à des consommateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vente indirecte avec un seul intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations

Au cas où le répondant a validé le code 01 ou 12 pour le statut juridique (question 1 de l'onglet IDENT), poser la question suivante :

L'exploitant individuel est-il le chef d'exploitation ?

Si oui, aller au cas n°1.
Si non, aller au cas n°2.

Si le statut juridique validé dans l'onglet Identification est codé 02, 04 ou 06, aller au cas n°3.
Si le statut juridique validé dans l'onglet Identification est codé 03, 05, 07, 08 ou 09, aller au cas n°4.
Si le statut juridique validé dans l'onglet Identification est codé 10, aller au cas n°5

MAIN-D'OEUVRE – Cas 1 – L'exploitant individuel est le chef d'exploitation

1. Le chef d'exploitation

Veillez remplir le tableau ci-dessous qui concerne le chef d'exploitation (toutes les données doivent être collectées) :

Année de première installation	Si DJA, année d'obtention de la DJA	Activités agricoles sur l'exploitation (à titre principal = 11, à titre secondaire = 12)	Activités de diversification oui/non	Temps de travail sur l'exploitation (voir (a) page 20)	Toute autre activité lucrative (sans rapport avec l'exploitation) (oui/non)
_____	_____	____	____	____	____

Quel est le plus haut niveau de formation agricole atteint par le chef d'exploitation (b) ?

Quel est le plus haut niveau de formation non agricole atteint, s'il est plus élevé que celui de formation agricole (b) ?

Le chef d'exploitation a-t-il suivi une formation professionnelle au cours des douze derniers mois ?

Le chef d'exploitation est-il chef d'exploitation ou coexploitant au sein d'une autre exploitation agricole ?

La question suivante n'est posée que si le chef d'exploitation a 55 ans ou plus.

Après le départ à la retraite du chef d'exploitation, quel sera le devenir probable de l'exploitation ?

Codification du devenir de l'exploitation (une seule réponse possible):

L'exploitation va perdurer, et le chef sera remplacé par un membre de sa famille	1
L'exploitation va perdurer, et le chef sera remplacé par une personne étrangère à sa famille	2
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante, détenue par un membre de la famille du chef	5
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante, détenue par une personne étrangère à la famille du chef	6
L'exploitation sera éclatée, et toutes les terres seront reprises par plusieurs autres exploitations agricoles	7
L'exploitation sera éclatée, une partie des terres sera reprise par plusieurs autres exploitations agricoles, et le reste des terres va perdre son usage agricole	8
L'exploitation va disparaître, et les terres vont perdre leur usage agricole	9
Ne sait pas	10
Sans objet	0

2.A Les membres de la famille du chef d'exploitation

Numéroter les **membres de la famille du chef d'exploitation**, en leur affectant un numéro d'ordre, et, si possible, enregistrer le conjoint de l'exploitant en premier.

Numéros d'ordre des membres de la famille	Conjoint du chef ? (oui/non)	Sexe (H=1, F=2)	Activités agricoles sur l'exploitation (à titre principal = 11, à titre secondaire = 12, pas d'activité agricole = 00)	Activités de diversification (oui/non)	Temps de travail sur l'exploitation (voir (a) p20)	Toute autre activité lucrative (sans rapport avec l'exploitation) (oui/non)	Salarié de l'exploitation (oui/non)
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____
	____	____	____	____	____	____	____

3. Autre main-d'œuvre employée directement par l'exploitation

3-1. Main-d'œuvre permanente

L'exploitation emploie-t-elle directement d'autres personnes de façon permanente (sans passer par un prestataire de type groupement d'employeurs, ETA, CUMA ou autre) ?

Temps de travail sur l'exploitation (activités agricoles et activités de diversification):

Nombre de personnes	Hommes		Femmes	
	Salariés	Non salariés	Salariées	Non salariées
Moins d'1/4 de temps	_____	_____	_____	_____
1/4 à moins d' 1/2 temps	_____	_____	_____	_____
1/2 à moins de 3/4 de temps	_____	_____	_____	_____
3/4 à moins d'un temps complet	_____	_____	_____	_____
Temps complet	_____	_____	_____	_____
Total	_____	_____	_____	_____

Activités de diversification (cette question n'est posée qu'aux exploitations ayant déclaré une activité de diversification) :

Nombre de personnes	Activités de diversification	
	A titre principal	A titre secondaire
Total	_____	_____

3-2. Main-d'œuvre non permanente

Travail effectué par de la main-d'œuvre non permanente (y c. stagiaires, non compris ETA et CUMA) :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) ayant travaillé sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013 :
nombre de personnes
 |_____|

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par l'ensemble de ces personnes au cours de la campagne 2012-2013 :
nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois
 |_____| |_____| |_____|

4. Main-d'œuvre employée par un tiers

4.1 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel employé par un groupement d'employeurs :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) employées par le groupement d'employeurs sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013 :
nombre de personnes
 |_____|

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par du personnel de groupement d'employeurs au cours de la campagne 2012-2013 :
nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois
 |_____| |_____| |_____|

4.2 Travail effectué sur l'exploitation par du **personnel** d'entreprises (ETA), de CUMA ou d'autres prestataires :

Travail effectué par du personnel de :	Nombre de jours de travail équivalent 7 heures par jour
ETA (personnel d'entreprises)	_____
CUMA	_____
Autres prestataires	_____

Observations

Poursuivre l'entretien page 31.

NOMENCLATURES POUR LE REMPLISSAGE DES TABLEAUX SUR LA MAIN-D'OEUVRE

(a) activité sur l'exploitation:

Moins de ¼ de temps	= 1
¼ à moins de ½ temps	= 2
½ à moins de ¾ temps	= 3
¾ à moins d'un temps complet	= 4
Temps complet	= 5

(b) Plus haut niveau de formation atteint

Aucune scolarisation	= 00
Niveau CEP (certificat d'études primaires) ou scolarisé jusqu'au primaire.....	= 10
Niveau BEPC (Brevet d'études du premier cycle ou Diplôme national du brevet), brevet élémentaire, brevet des collèges ou scolarisé jusqu'au collège	= 11
Niveau CAP (Certificat d'aptitude professionnelle), CAPA (Certificat d'aptitude professionnelle agricole), brevet de compagnon	= 23
Niveau BEP (Brevet d'études professionnelles), BEPA (Brevet d'études professionnelles agricoles), BPA (Brevet professionnel agricole de niveau V).....	= 24
Niveau baccalauréat général, brevet supérieur, baccalauréat technologique	= 25
Niveau baccalauréat professionnel, brevet professionnel ou de technicien, brevet de technicien agricole, brevet d'enseignement spécialisé, BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole)	= 26
Niveau diplôme de 1er cycle échantillonnaire, BTS (Brevet de technicien supérieur), BTSA (Brevet de technicien supérieur agricole), DUT (Diplôme échantillonnaire de technologie).....	= 27
Niveau d'études supérieures longues, diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, master LMD (Licence master doctorat)	= 28

(c) activité sur l'exploitation :

Aucune.....	= 0
Moins de ¼ de temps	= 1
¼ à moins de ½ temps	= 2
½ à moins de ¾ temps	= 3
¾ à moins d'un temps complet	= 4
Temps complet	= 5

(d) lien de parenté des gestionnaires:

Conjoint de l'un des coexploitants (yc du chef d'exploitation).....	= 11
Autre parent de l'un des coexploitants (yc du chef d'exploitation).....	= 12
Non apparenté aux coexploitants (yc au chef d'exploitation).....	= 13

(e) lien de parenté du chef :

Conjoint de l'un des coexploitants.....	= 11
Autre parent de l'un des coexploitants.....	= 12
Non apparenté aux coexploitants	= 13
Sans objet (seulement pour les EARL unipersonnelles)	

MAIN-D'OEUVRE – Cas 2 - L'exploitant individuel n'est pas le chef d'exploitation

Ce cas N°2 concerne les exploitations dont le statut juridique est codé 1 ou 12 et dont l'exploitant (Réf) n'est pas le chef d'exploitation.

1. Le chef d'exploitation:

Veillez remplir le tableau ci-dessous qui concerne le chef d'exploitation (toutes les données doivent être collectées) :

Sexe (H=1, F=2)	Année de naissance	Année de première installation	Si DJA, année d'obtention de la DJA	Activités agricoles sur l'exploitation (à titre principal = 1, à titre secondaire = 2)	Activités de diversification (oui/non)	Temps de travail sur l'exploitation (agricole et diversification) (voir (a) page 20)	Toute autre activité lucrative (sans rapport avec l'exploitation) (oui/non)

Pour le codage du plus haut niveau de formation atteint et du temps de travail sur l'exploitation (b), se référer aux tableaux de nomenclature page 20.

Quel est le plus haut niveau de formation agricole atteint par le chef d'exploitation (b) ?

Quel est le plus haut niveau de formation non agricole atteint, s'il est plus élevé que celui de formation agricole (b) ?

Le chef d'exploitation a-t-il suivi une formation professionnelle au cours des douze derniers mois ?

Le chef d'exploitation est-il chef d'exploitation ou coexploitant dans une autre exploitation agricole ?

La question suivante n'est posée que si le chef d'exploitation a 55 ans ou plus.

Après le départ à la retraite du chef d'exploitation, quel sera le devenir probable de l'exploitation ?

Codification du devenir de l'exploitation (une seule réponse possible):

L'exploitation va perdurer, et le chef sera remplacé par un membre de sa famille	1
L'exploitation va perdurer, et le chef sera remplacé par une personne étrangère à sa famille	2
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante, détenue par un membre de la famille du chef	5
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante, détenue par une personne étrangère à la famille du chef	6
L'exploitation sera éclatée, et toutes les terres seront reprises par plusieurs autres exploitations agricoles	7
L'exploitation sera éclatée, une partie des terres sera reprise par plusieurs autres exploitations agricoles, et le reste des terres va perdre son usage agricole	8
L'exploitation va disparaître, et les terres vont perdre leur usage agricole	9
Ne sait pas	10
Sans objet	0

2.B L'exploitant (Réf)

	Temps de travail sur l'exploitation (activités agricoles et de diversification) (voir (c) page 20)
Exploitant	

3. Autre main-d'œuvre employée directement par l'exploitation

3-1. Main-d'œuvre permanente

L'exploitation emploie-t-elle directement d'autres personnes de façon permanente (sans passer par un prestataire de type groupement d'employeurs, ETA, CUMA ou autre) ?

Temps de travail sur l'exploitation (activités agricoles et activités de diversification):

Nombre de personnes	Hommes		Femmes	
	Salariés	Non salariés	Salariées	Non salariées
Moins d'1/4 de temps				
1/4 à moins d' 1/2 temps				
1/2 à moins de 3/4 de temps				
3/4 à moins d'un temps complet				
Temps complet				
Total				

Activités de diversification (cette question n'est posée qu'aux exploitations ayant déclaré une activité de diversification) :

Nombre de personnes	Activités de diversification	
	A titre principal	A titre secondaire
Total	_____	_____

3-2. Main-d'œuvre non permanente

Travail effectué par de la main-d'œuvre non permanente (y c. stagiaires, non compris ETA et CUMA) :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) ayant travaillé sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013:

nombre de personnes
|_____|

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par l'ensemble de ces personnes au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois
|_____| |_____| |_____|

4. Main-d'œuvre employée par un tiers

4.1 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel employé par un groupement d'employeurs :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) employées par le groupement d'employeurs sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre de personnes
|_____|

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par du personnel de groupement d'employeurs au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois
|_____| |_____| |_____|

4.2 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel d'entreprises (ETA), de CUMA ou d'autres prestataires :

Travail effectué par du personnel de :	Nombre de jours de travail équivalent 7 heures par jour
ETA (personnel d'entreprises)	_____
CUMA	_____
Autres prestataires	_____

Observations :

Poursuivre l'entretien page 31.

La question suivante doit être posée à chaque coexploitant âgé de 55 ans ou plus (en dehors du chef, enquêté à la question 1) :

Après le départ à la retraite du coexploitant, quel sera le devenir probable de l'exploitation ? (une seule réponse possible par coexploitant, se reporter sous le tableau pour coder la réponse)

Numéro d'ordre de chaque coexploitant âgé de 55 ans ou plus : (reprendre le numéro d'ordre qui lui correspond dans le tableau précédent)	Devenir probable de l'exploitation après son départ à la retraite : (voir nomenclature ci-dessous)
_	_
_	_
_	_
_	_
_	_
_	_
_	_
_	_
_	_

Codification du devenir de l'exploitation :

L'exploitation va perdurer, et le coexploitant partant en retraite sera remplacé par un membre de sa famille ou de la famille de l'un des coexploitants	1
L'exploitation va perdurer, et le coexploitant partant en retraite sera remplacé par une personne étrangère à sa famille et à la famille des autres coexploitants	2
L'exploitation va perdurer, sans remplacement du coexploitant parti à la retraite	3
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante	4
L'exploitation sera éclatée, et toutes les terres seront reprises par plusieurs autres exploitations agricoles	7
L'exploitation sera éclatée, une partie des terres sera reprise par plusieurs autres exploitations agricoles, et le reste des terres va perdre son usage agricole	8
L'exploitation va disparaître, et les terres vont perdre leur usage agricole	9
Ne sait pas	10
Sans objet	0

3. Autre main-d'œuvre employée directement par l'exploitation

3-1. Main-d'œuvre permanente

L'exploitation emploie-t-elle directement d'autres personnes de façon permanente (sans passer par un prestataire de type groupement d'employeurs, ETA, CUMA ou autre) ? |_|

Temps de travail sur l'exploitation (activités agricoles et activités de diversification):

Nombre de personnes	Hommes		Femmes	
	Salariés	Non salariés	Salariées	Non salariées
Moins d'1/4 de temps	_	_	_	_
1/4 à moins d' 1/2 temps	_	_	_	_
1/2 à moins de 3/4 de temps	_	_	_	_
3/4 à moins d'un temps complet	_	_	_	_
Temps complet	_	_	_	_
Total	_	_	_	_

Activités de diversification (cette question n'est posée qu'aux exploitations ayant déclaré une activité de diversification) :

Nombre de personnes	Activités de diversification	
	A titre principal	A titre secondaire
Total	_	_

3-2. Main-d'œuvre non permanente

Travail effectué par de la main-d'œuvre non permanente (y c. stagiaires, non compris ETA et CUMA) :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) ayant travaillé sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013:

nombre de personnes

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par l'ensemble de ces personnes au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois

4. Main-d'œuvre employée par un tiers

4.1 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel employé par un groupement d'employeurs :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) employées par le groupement d'employeurs sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre de personnes

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par du personnel de groupement d'employeurs au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois

4.2 Travail effectué sur l'exploitation par du **personnel** d'entreprises (ETA), de CUMA ou d'autres prestataires :

Travail effectué par du personnel de :	Nombre de jours de travail équivalent 7 heures par jour
ETA (personnel d'entreprises)	<input type="text"/>
CUMA	<input type="text"/>
Autres prestataires	<input type="text"/>

Observations :

Poursuivre l'entretien page 31.

Les associés travaillant sur l'exploitation détiennent-ils la totalité du capital de l'exploitation ?

Si non, quelle part totale du capital est détenue par les associés travaillant sur l'exploitation?

1 = moins de 25%

2 = 25% à moins de 50%

3 = 50% à moins de 75%

4 = 75% à moins de 100 %

tranche

La question suivante doit être posée à chaque associé travaillant sur l'exploitation et âgé de 55 ans ou plus (en dehors du chef) :

Après le départ à la retraite de l'associé, quel sera le devenir probable de l'exploitation ? (une seule réponse possible par coexploitant, se reporter sous le tableau pour coder la réponse)

Numéro d'ordre de chaque associé âgé de 55 ans ou plus, parmi ceux travaillant sur l'exploitation : (reprendre le numéro d'ordre qui lui correspond dans le tableau précédent)	Devenir probable de l'exploitation après son départ à la retraite : (voir nomenclature ci-dessous)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Codification du devenir de l'exploitation :

L'exploitation va perdurer, et l'associé partant en retraite sera remplacé par un membre de sa famille ou de la famille de l'un des associés	1
L'exploitation va perdurer, et l'associé partant en retraite sera remplacé par une personne étrangère à sa famille et à la famille des autres associés	2
L'exploitation va perdurer, sans remplacement de l'associé parti à la retraite	3
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante	4
L'exploitation sera éclatée, et toutes les terres seront reprises par plusieurs autres exploitations agricoles	7
L'exploitation sera éclatée, une partie des terres sera reprise par plusieurs autres exploitations agricoles, et le reste des terres va perdre son usage agricole	8
L'exploitation va disparaître, et les terres vont perdre leur usage agricole	9
Ne sait pas	10
Sans objet	0

3. Autre main-d'œuvre employée directement par l'exploitation

3-1. Main-d'œuvre permanente

L'exploitation emploie-t-elle directement d'autres personnes de façon permanente (sans passer par un prestataire de type groupement d'employeurs, ETA, CUMA ou autre) ?

Temps de travail sur l'exploitation (activités agricoles et activités de diversification):

Nombre de personnes	Hommes		Femmes	
	Salariés	Non salariés	Salariées	Non salariées
Moins d'1/4 de temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1/4 à moins d' 1/2 temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1/2 à moins de 3/4 de temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3/4 à moins d'un temps complet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Temps complet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Total	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Activités de diversification (cette question n'est posée qu'aux exploitations ayant déclaré une activité de diversification) :

Nombre de personnes	Activités de diversification	
	A titre principal	A titre secondaire
Total	_____	_____

3-2. Main-d'œuvre non permanente**Travail effectué par de la main-d'œuvre non permanente (y c. stagiaires, non compris ETA et CUMA) :**

Nombre total de personnes (hommes et femmes) ayant travaillé sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013:

nombre de personnes

|_____|

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par l'ensemble de ces personnes au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois

|_____|

|_____|

|_____|

4. Main-d'œuvre employée par un tiers**4.1 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel employé par un groupement d'employeurs :**

Nombre total de personnes (hommes et femmes) employées par le groupement d'employeurs sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre de personnes

|_____|

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par du personnel de groupement d'employeurs au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois

|_____|

|_____|

|_____|

4.2 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel d'entreprises (ETA), de CUMA ou d'autres prestataires :

Travail effectué par du personnel de :	Nombre de jours de travail équivalent 7 heures par jour
ETA (personnel d'entreprises)	_____
CUMA	_____
Autres prestataires	_____

Observations :

Poursuivre l'entretien page 31.

MAIN-D'OEUVRE – Cas 5 – L'exploitant est une autre personne morale (statut juridique n° 10)

1. Le chef d'exploitation

Veillez remplir le tableau ci-dessous qui concerne le chef d'exploitation (toutes les données doivent être collectées) :

Sexe (H=1, F=2)	Année de naissance	Année de première installation	Si DJA, année d'obtention de la DJA	Activités agricoles sur l'exploitation (à titre principal = 1, à titre secondaire = 2)	Activités de diversification (oui/non)	Tps de travail sur l'exploitation (agricole et diversification) (voir (a) page 20)	Toute autre activité lucrative (sans rapport avec l'exploitation) (oui/non)
_	_ _ _	_ _ _	_	_	_	_	_ _ _

Pour le codage du plus haut niveau de formation atteint et du temps de travail sur l'exploitation (b), se référer aux tableaux de nomenclature page 20.

Quel est le plus haut niveau de formation agricole atteint par le chef d'exploitation (b) ? |_|

Quel est le plus haut niveau de formation non agricole atteint, s'il est plus élevé que celui de formation agricole (b) ? |_|

Le chef d'exploitation a-t-il suivi une formation professionnelle au cours des douze derniers mois ? |_|

Le chef d'exploitation est-il chef d'exploitation ou coexploitant au sein d'une autre exploitation agricole ? |_|

La question suivante n'est posée que si le chef d'exploitation a 55 ans ou plus.

Après le départ à la retraite du chef d'exploitation, quel sera le devenir probable de l'exploitation ? |_|

Codification du devenir de l'exploitation (une seule réponse possible):

L'exploitation va perdurer, et le chef sera remplacé par un membre de sa famille	1
L'exploitation va perdurer, et le chef sera remplacé par une personne étrangère à sa famille	2
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante, détenue par un membre de la famille du chef	5
L'exploitation sera absorbée par une autre exploitation déjà existante, détenue par une personne étrangère à la famille du chef	6
L'exploitation sera éclatée, et toutes les terres seront reprises par plusieurs autres exploitations agricoles	7
L'exploitation sera éclatée, une partie des terres sera reprise par plusieurs autres exploitations agricoles, et le reste des terres va perdre son usage agricole	8
L'exploitation va disparaître, et les terres vont perdre leur usage agricole	9
Ne sait pas	10
Sans objet	0

3. Autre main-d'œuvre employée directement par l'exploitation

3-1. Main-d'œuvre permanente

L'exploitation emploie-t-elle directement d'autres personnes de façon permanente (sans passer par un prestataire de type groupement d'employeurs, ETA, CUMA ou autre) ? |_|

Temps de travail sur l'exploitation (activités agricoles et activités de diversification):

Nombre de personnes	Hommes		Femmes	
	Salariés	Non salariés	Salariées	Non salariées
Moins d'1/4 de temps	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
1/4 à moins d' 1/2 temps	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
1/2 à moins de 3/4 de temps	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
3/4 à moins d'un temps complet	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
Temps complet	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
Total	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _

Activités de diversification (cette question n'est posée qu'aux exploitations ayant déclaré une activité de diversification) :

Nombre de personnes	Activités de diversification	
	A titre principal	A titre secondaire
Total	_ _ _	_ _ _

3-2. Main-d'œuvre non permanente

Travail effectué par de la main-d'œuvre non permanente (y c. stagiaires, non compris ETA et CUMA) :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) ayant travaillé sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013:

nombre de personnes

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par l'ensemble de ces personnes au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois

4. Main-d'œuvre employée par un tiers

4.1 Travail effectué sur l'exploitation par du personnel employé par un groupement d'employeurs :

Nombre total de personnes (hommes et femmes) employées par le groupement d'employeurs sur l'exploitation au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre de personnes

Nombre total d'heures, jours ou mois, effectués sur l'exploitation par du personnel de groupement d'employeurs au cours de la campagne 2012-2013 :

nombre d'heures OU nombre de jours OU nombre de mois

4.2 Travail effectué sur l'exploitation par du **personnel** d'entreprises (ETA), de CUMA ou d'autres prestataires :

Travail effectué par du personnel de :	Nombre de jours de travail équivalent 7 heures par jour
ETA (personnel d'entreprises)	<input type="text"/>
CUMA	<input type="text"/>
Autres prestataires	<input type="text"/>

Observations

Poursuivre l'entretien page 31.

GESTION DES DECHETS PROFESSIONNELS DE L'EXPLOITATION **produits au cours de la campagne 2012-2013 (DECHETS)**

Veillez sélectionner, dans le tableau ci-dessous, les types de déchets produits par l'exploitation, et indiquer, pour chacun d'entre eux, le circuit de collecte utilisé :

Type de déchets professionnels	Filières spécifiques (1)	Dépôt en déchetterie	Ordures ménagères	Recours à des entreprises spécialisées (2)	Autres procédés (3)
01 Véhicules hors d'usage (tracteurs, engins agricoles, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02 Pneumatiques usagés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03 Huiles usagées (huiles noires et hydrauliques)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04 Emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05 Emballages vides de produits fertilisants (4)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06 Emballages vides de produits de nettoyage et de désinfection (5)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07 Emballages vides de semences et plants (big bags) (6)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08 Films plastiques usagés (7)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09 Ficelles et filets balles rondes usagés (pour le conditionnement des fourrages) (8)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 Produits de protection des cultures qui ne sont plus utilisables (PPNU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11 Déchets vétérinaires (9)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 Bouillies fongicides de trempage des fruits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- (1) Filières spécifiques : collecte spécifique organisée par les distributeurs, coopératives, concessionnaires, chambre d'agriculture, vétérinaires, ADIVALOR, ALIAPUR, les collectivités territoriales ou un autre organisme agricole
- (2) Entreprises spécialisées : récupérateurs, ferrailleurs, collecteurs d'huiles usagées agréées, recycleurs.
- (3) Autres procédés d'élimination : brûlage, enfouissement, stockage sur l'exploitation.
- (4) Emballages vides de produits fertilisants : bidons, sacs plastiques, bigbags, ... , ayant contenu des engrais, des amendements, des oligoéléments, des solutions nutritives)
- (5) Emballages vides de produits de nettoyage et de désinfection : emballages ayant contenu des produits de nettoyage d'installations de traite, d'hygiène animale (hygiène de la mamelle), anti-moustiques, bactéricides, ...)
- (6) Emballages vides de semences de céréales, protéagineux, oléagineux et lin, ou de plants de pommes de terre certifiés, conditionnés en big-bags.
- (7) Films plastiques usagés : films plastiques utilisés pour la protection des cultures ou des récoltes : couverture de serres ou de grand tunnel, ensilage, enrubannage des fourrages, paillages. Ne sont pas à considérer dans les champs de l'enquête les déchets éventuels issus de l'emploi de films plastiques biodégradable
- (8) Ficelles et filets balles rondes usagés : ces emballages et plastiques usagés rentrent dans le champ de l'accord cadre signé avec le ministère de l'Ecologie en février 2010, et méritent donc un indicateur permettant aux pouvoirs publics une évaluation des programmes mis en place.
- (9) Déchets vétérinaires : produits vétérinaires périmés, médicaments non utilisés, les déchets à risque infectieux (seringues, gants, ...) les emballages usagés.

Observations

CONCLUSION (CONCLU)

DUREE DE L'ENTRETIEN :

|_|_| heures |_|_| minutes

Observations éventuelles concernant le déroulement général de l'entretien